

Avis de constitution

SOCIETE « LA MAISON DU CONFORT » en abrégé « LMC »

Siège BINGERVILLE GARE ,au quartier adjame
bingerville, Lot 43, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 21/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DU CONFORT » en
abrégé « LMC »

Objet : VENTE DE TISSUS, MATELAS, MOUSES, SKAY, TAPIS ET BACHES; VENTE D APPAREILS ELECTROMENAGERS; VENTE DE CHAISES, TABLES ET FAUTEUILS; INDUSTRIES. Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE GARE ,au quartier adjame
bingerville, Lot 43, Ilot 04

Dirigeant(s) M AUDI HUSSEIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02128 du 16/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11076/GTCA/RC/2026 du 16/02/2026

